



Décembre 2019

INFORMATIONS DE FIN D'ANNEE AUX HABITANTS DE LA COMMUNE DE REMERING LES PUTTELANGE



Mesdames, Messieurs,

Toute l'équipe municipale vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

Nous vous invitons cordialement le **dimanche 5 janvier 2020 à 16H** au Foyer Socio Educatif pour les vœux de la municipalité de REMERING LES PUTTELANGE et partager la traditionnelle galette des Rois avec le verre de l'amitié.



DON du SANG 2020

Lundi 27 janvier - Lundi 25 mai - Lundi 03 août - Lundi 30 novembre
de 15H30 à 19H au Foyer Socio Educatif

Elections municipales – 15 et 22 mars 2020

Il est important pour pouvoir voter d'être inscrit sur les listes électorales.

Vous pouvez vérifier à tout moment votre situation électorale sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE> ou en Mairie au 03.87.09.42.60.

Si nécessaire, vous pouvez vous inscrire jusqu'au 7 février 2020, de 3 façons différentes en prévoyant un justificatif d'identité et un justificatif de domicile :

- En Mairie
- Par Internet sur [service-public.fr](https://www.service-public.fr)
- Par courrier (formulaire Cerfa n° 12669*02 à télécharger sur [service-public.fr](https://www.service-public.fr))

Le taux d'abstention aux élections est aussi en partie dû à une « mal-inscription », notamment chez les jeunes actifs (6,5 millions de « mal-inscrits »). Dès qu'il y a déménagement, la procédure d'inscription est volontaire.

Repair café et ouverture du bistro d'un jour de la Mairie

L'association du Foyer Rural les Cordées, en partenariat avec la commune, organise une journée détente le dimanche 26 janvier 2020 au Foyer Socio Educatif. A programme de la journée :

- A partir de 8h : café et viennoiseries
- A partir de 11h : Apéro au bistro de la Mairie (ouverture licence IV)
- De 14h à 18h : Un café et ça répare ! Ne jeter pas vos appareils abimés, venez les faire réparer lors du Repair Café ; ambiance festive, atelier enfants, buvette et petite restauration.



Journée du patrimoine

Fête des Fleurs et des plantes à la CASC en septembre 2019 : la commune de REMERING LES PUTTELANGE a été classée 3e sur les 18 communes participantes avec un aménagement floral original sur le thème « Chapeaux et peluches de soie ».

Maisons fleuries 2019

Les personnes qui n'étaient pas encore inscrites en 2019 et qui souhaitent participer en 2020, doivent le signaler en Mairie avant le 20 décembre 2019.



La bibliothèque municipale de REMERING LES PUTTELANGE

Des nouveautés "Adultes" sont achetées régulièrement, venez les découvrir... Et si vous n'avez pas encore votre nouvelle carte d'adhérent, n'hésitez pas à la réclamer, elle est gratuite pour TOUS !

Rappel des horaires d'ouverture : Mercredi 16h/19h – samedi 9h/12h.

Fermeture de la bibliothèque (congés de fin d'année) du samedi 28 décembre 2019 au samedi 04 janvier 2020 inclus.

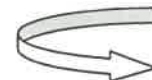
Réouverture le MERCREDI 8 janvier 2020.

La Mairie sera fermée au public du lundi 23 décembre 2019 au vendredi 03 janvier 2020



Hausse des cambriolages avant les fêtes de fin d'année

Un appel à la vigilance a été lancé par la Gendarmerie Nationale. N'hésitez surtout pas, composez le 17 pour signaler tout comportement suspect (sans tomber dans la psychose bien sûr). Des patrouilles de gendarmes sont sur le terrain et peuvent être sur place assez rapidement si elles sont appelées.



Les trottoirs

Ils sont à déneiger, chaque propriétaire est responsable de ce nettoyage (la neige est à mettre en tas, il est **strictement interdit** de l'étaler ou de la jeter sur la route). **Rappel** : durant l'année, les trottoirs et les caniveaux sont aussi à balayer régulièrement. Un entretien plus conséquent est à prévoir lorsque ceux-ci sont envahis par de l'herbe ou de la mousse. Les piétons utilisant ces trottoirs vous remercient !



Même pendant les fêtes, je trie

Nous vous incitons à faire le bon geste au tri en déposant au conteneur à verre toutes les bouteilles, les bocaux et pots en verre. Améliorer le tri du verre, cela a un réel impact sur :

- l'emploi de proximité (usine de recyclage dans les Vosges)
- le coût du traitement des ordures ménagères (pas de verre dans les sacs, pas de tri à faire et de tonnage comptabilisé)

Ayons tous les bons gestes !



Apport volontaire – tri – containers à papiers, parking à côté de l'église

Je dépose dans les containers dédiés :

- journaux, magazines, publicités, prospectus, catalogues, annuaires, courriers, enveloppes, cahiers, bloc-notes, tous les autres papiers, emballages en carton fin (c'est la nouveauté : toutes les cartonnets fines non ondulées peuvent être déposées dans les containers à papiers !).

⚠ les petits papiers, moins grands qu'une enveloppe, ne vont pas dans les containers.

⚠ les cartons ondulés ou alvéolaires sont à rapporter en déchetterie.



Feu de végétaux

Par arrêté préfectoral en date du 22 juillet 2016, il y a une interdiction générale de brûlage à l'air libre des déchets végétaux, sur l'ensemble du territoire de la Moselle. Nous appelons au civisme de toute la population. Pour préserver notre planète, limiter la pollution, des solutions existent : la déchetterie verte à SARRALBE, le compostage, le broyage... Merci d'y veiller.

Horaires d'été (1er avril au 31 octobre)				
	Matin		Après-midi	
Lundi	/	/	/	/
Mardi	09:00	11:50	14:00	17:50
Mercredi	/	/	/	/
Jeudi	/	/	/	/
Vendredi	09:00	11:50	14:00	17:50
Samedi	09:00	11:50	14:00	17:50

Horaires d'hiver (1er novembre au 31 mars)				
	Matin		Après-midi	
Lundi	/	/	/	/
Mardi	09:00	11:50	14:00	16:50
Mercredi	/	/	/	/
Jeudi	/	/	/	/
Vendredi	09:00	11:50	14:00	16:50
Samedi	09:00	11:50	14:00	16:50



Nous en profitons pour vous rappeler quelques consignes :

- Toutes les activités professionnelles (hormis les services communaux) sont interdites, et doivent être redirigées vers la déchetterie professionnelle située chemin du Bruchwies à Sarreguemines ;
- En cas de gros volume et compte tenu de la capacité du stockage du site, le gardien pourra parfois se voir dans l'obligation de diriger vos services vers la déchetterie professionnelle ;
- Il est impératif de se munir de son Sydem'Pass pour pouvoir accéder au site ;
- Les dépôts de déchets verts n'étant plus autorisés sur la plate-forme ECOTRI, ils devront être réalisés sur le site de la déchetterie.

Collecte des sapins de Noël

Les services de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences informent qu'une collecte spécifique pour le ramassage exclusif des sapins de Noël sera effectué le mercredi 8 janvier 2020 à REMERING LES PUTTELANGE. Ces sapins sont destinés à être valorisés sur la plateforme de compostage ; aussi, les sapins décorés de neige artificielle devront être ramenés en déchetterie ainsi que ceux placés dans des sacs à sapin.

